Hon. Mr. Rose proposed to have answered this on a subsequent resolution; but would state it at once. It was this:—Interest on the amount by which the debt of Newfoundland is less per head than Nova Scotia, New Brunswick and Canada, \$110,000 to \$120,000, say \$115,000; the 80c per head, \$140,000, Crown Lands, \$150,000; Special payments, \$350,000; making in all \$406,000 or \$408,000.

Hon. Mr. Wood said that the debt per head was only \$25.76 and a fraction for the Provinces now in the Union.

Hon. Mr. Rose-I am aware of that.

Hon. Mr. Wood—You propose giving more then?

Hon. Mr. Rose said he had already stated that he proposed to make it equal to that of Nova Scotia and New Brunswick.

Mr. Blake—That is, according to the proposed arrangement, not the existing one.

Hon. Mr. Rose-Exactly. (Hear, hear.)

Hon. Mr. Smith said that having accepted the situation he would not oppose the resolutions, but he thought he could show that this bargain was very one-sided. The Customs revenue would in all probability fall far short of that of any previous year. It was estimated in 1868 at \$468,000. Under the Union what would be the result? The duty on flour, which realized upwards of \$69,000 to Newfoundland would of course be lost, as it would not be imposed. Nor would that on other articles, amounting in all to upwards of \$114,000. Deducting this amount, let us see what we get and what we will give. We will not probably get more than \$300,000 from the Customs, and we will pay interest on their debt, \$3,500,000—\$175,000; and their debt, it had to be remembered, differed from that of the other Provinces. Theirs arose in the construction of public works which were handed over to the Dominion. Then we have to pay \$150,000 for Crown lands which were worth nothing. Last year the revenue from these was \$2,600, whereas the cost was \$6,000. Yet here we gravely propose to pay \$150,000 a year rent, and manage them besides. Then the 80c per head, amounting to \$104,000; subsidy \$350,000; steamboat communication not now provided for between Newfoundland

L'hon. M. Rose pensait répondre à cette question lors de la discussion d'une autre résolution, mais puisqu'elle a été posée il y répondra immédiatement. La réponse est la suivante: Intérêt sur la différence entre la dette de Terre-Neuve par habitant par rapport à celle de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et du Canada, entre \$110,000 et \$120,000, soit en moyenne \$115,000; pour les 80 cents par habitant, \$140,000; les terres de la Couronne \$150,000; paiements spéciaux \$350,000; ce qui donne un total de \$406,000 ou \$408,000.

L'hon. M. Wood dit que la dette par habitant n'est que de \$25.76 et une fraction de ce montant pour les provinces faisant partie de l'Union.

L'hon. M. Rose-Je le sais bien.

L'hon. M. Wood—Vous suggérez que l'on donne davantage?

L'hon. M. Rose a déjà suggéré que ce montant soit égal à celui de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.

M. Blake—C'est-à-dire conformément aux arrangements qui ont été proposés et non pas à ceux actuellement en vigueur.

L'hon. M. Rose—C'est bien ça (bravo).

L'hon. M. Smith ayant accepté la situation, ne compte pas voter contre les résolutions, bien qu'il puisse démontrer que cet accord est injuste. En effet les recettes douanières seront probablement de loin inférieures à celles des années précédentes. En 1868 elles atteignaient \$468,000. Quels seront les résultats maintenant que l'Union est réalisée? L'impôt sur la farine qui rapportait plus de \$69,000 à Terre-Neuve sera perdu. Les droits sur d'autres articles qui au total rapportaient plus de \$114,000 ne seront également plus perçus. Après déduction de ce montant, voyons ce que nous obtiendrons et ce que nous payerons. Nous toucherons probablement plus de \$300,-000 de recettes douanières tandis que nous paierons \$175,000 d'intérêt sur leur dette de \$3,500,000, dette qui, ne l'oublions pas, diffère de celles des autres provinces. Elle a en effet pour origine les travaux publics qui ont été repris par le Dominion. Ensuite nous devons payer \$150,000 pour des terres de la Couronne qui ne valent rien. Ainsi l'an dernier le revenu de ces terres se montait à \$2,600 alors qu'elles ne leur coûtaient que \$6,000. Ce qui ne nous empêche pas de proposer avec le plus grand sérieux de payer \$150,000 par an de loyer en plus d'en assurer la gestion. Viennent ensuite les 80 cents par habitant, soit un total